



Lettre N°63 2025  
Service Communication

## AGENDA



Mercredi 10 décembre 2025 de 11h30 à 14h00

### Place Bernard GARINO

- Information et documentation
- Création ou renouvellement d'abonnement
- Vente de titres de transport

**Mercredi 10 décembre 2025 à 19h30 :**

CONFERENCE SCIENTIFIQUE Entrée libre

Nadine MARTINET présente  
*Les compléments alimentaires : qui en a besoin ?*

ASPREMONT  
Médiathèque municipale  
Avenue Caravadossi (ancienne école)

**Mercredi 10 Décembre 2025**  
19h30  
<https://sciencepourtous-06.fr/>

DATUR SCIENCE | EDISCIENCES HUDEBOIS | DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES | PSL | LEGOSCIENCE COTE D'AZUR

**Samedi 13 décembre à 11h30 :**  
Inauguration du square Saint-Claude

**Dimanche 14 décembre à 14h00 :**  
Remise des paniers de Noël

**Vendredi 19 décembre à 20h30 :**

A ASPREMONT  
VENDREDI 19 DECEMBRE 2025  
SOUS LE SAPIN, LES SOURIS NE FONT PAS DE CADEAUX  
à 20h00

**PANIQUE À NOËL**

"Une famille de souris va célébrer Noël. Un moment parfait en prévision jusqu'à ce que des humains débarquent dans la maison pour la même raison. Les rongeurs vont tout faire pour se débarrasser des intrus! Scannez le QR code ci-dessous pour découvrir la bande-annonce." Entrée libre

**Mercredi 24 décembre à 20h00 :**  
Messe de Noël, nouvelle crèche.  
La municipalité offrira un vin chaud et chocolats à la sortie de la messe.

## « LES INFOS BRÈVES ASPREMONTOISES »

*Le Maire et le Conseil Municipal  
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année*



**Dimanche 4 janvier 2026 à 15h00**

Salle Caravadossi

Meilleurs Vœux 2026



## ASPREMONT DE NOUVEAU RECOMPENSE AVEC UNE PREMIERE ETOILE « VILLAGE ETOILE »

Nouvelle distinction pour la commune (pour les 5 années à venir) avec l'obtention d'une étoile au classement national des « Villes et Villages Etoilés ».

Cette distinction est décernée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN).



Sont classées au rang de « Villes et Villages Etoilés », les communes ayant su démontrer leur implication pour un usage plus raisonné de leur éclairage nocturne.

**ASPREMONT confirme son engagement pour la protection de son environnement.** Cette distinction vient reconnaître, non seulement une gestion exemplaire de l'éclairage public, mais également un engagement global et cohérent en faveur de la protection de la biodiversité, dans un territoire riche en espaces naturels. **Une première étoile qui reflète une politique environnementale ambitieuse.**

Dans ce contexte, réduire la pollution lumineuse n'est pas seulement un geste énergétique. C'est un levier essentiel pour préserver l'équilibre des écosystèmes et garantir le bon fonctionnement des continuités écologiques indispensables aux espèces nocturnes.

### => LE PROGRAMME « VILLES ET VILLAGES ETOILES » :

Il met en avant la labellisation des communes françaises pour leur engagement en faveur de la qualité de l'environnement nocturne et la réduction de la pollution lumineuse. **Le label vise à améliorer la qualité de l'environnement nocturne pour les humains et la biodiversité.** Il encourage la réduction de la pollution lumineuse et la sensibilisation des citoyens aux impacts de l'éclairage et à l'importance de la qualité de la nuit. Il met en avant les économies d'énergie et la réduction des coûts pour l'éclairage public, une démarche de sobriété lumineuse.

**La qualité de la nuit est un enjeu crucial pour la santé humaine et la biodiversité.** Les efforts des communes et des territoires labellisés contribuent à un avenir plus durable et respectueux de l'environnement nocturne. La collaboration entre les acteurs publics et privés est essentielle pour atteindre les objectifs de réduction de la pollution lumineuse.

**La réduction de la durée d'éclairement, l'utilisation de sources lumineuses moins intrusives et la prise en compte des corridors écologiques nocturnes ont été des éléments déterminants dans cette distinction.**

### => CLASSEMENT DES COMMUNES :

- **Au niveau national, ASPREMONT fait partie des 1062 « Villes et Villages Etoilés » labellisés de 2025 à 2030.** Une distinction avec un score allant de 1 à 5 étoiles que les maires ont pour habitude d'afficher au bord de la route auprès du panneau d'entrée dans l'agglomération. La prochaine édition du concours de l'ANPCEN est prévue en 2030. Mais « *le label obtenu cette année reste valable pour deux éditions du concours, c'est-à-dire jusqu'à 2035 environ* » indique l'association ANPCEN.

- **Au niveau départemental, ASPREMONT fait partie des 57 communes étoilées** sur 163 communes. Une étoile pour 24 communes, 2 étoiles pour 20 communes, 3 étoiles pour 9 communes et 4 étoiles pour 4 communes.

**Notre commune est plus que jamais engagée dans le cadre de la protection de son environnement. Grâce à l'obtention de cette première étoile, ASPREMONT confirme une vision durable de son territoire : « éclairer juste, éclairer moins et éclairer mieux », tout en protégeant les espaces naturels qui font sa richesse.**



[www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)



## INFORMATIONS SERVICES

### INAUGURATION SQUARE SAINT CLAUDE : SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025 À 11H30

Un nouvel équipement résolument tourné vers une démarche favorisant les échanges, la qualité de vie et le soutien au dynamisme local, des aménagements pensés pour tous.

Ce projet transforme une place existante en un véritable lieu de rencontre et de vie urbaine. La réponse à plusieurs objectifs :

- agrandir et valoriser la place Saint Claude afin de créer un espace public propice aux échanges et à la convivialité ;
- soutenir le marché hebdomadaire des mercredis et samedis en offrant un environnement plus attractif ;
- améliorer les conditions de livraison : trois bornes escamotables sont installées le long de l'avenue Gaspard Clérissi afin de permettre le stationnement des véhicules de livraison sans gêner la circulation des usagers ;
- créer un espace ombragé, une zone de repos et de détente avec du mobilier urbain installé près de la fontaine et sous la pergola.



### COMMERCE : SARL BELLON ET TRADITION (GÉRANT FLORIAN BELLON)

Un nouveau chapitre pour notre boulangerie !

Nous avons le plaisir de vous annoncer le transfert de la boulangerie de notre commune à Florian BELLON, ancien apprenti et salarié de Jean-Marc BORDONNAT.

Il poursuivra la tradition d'excellence de ce commerce.

Fidèle à son maître, il continuera à produire le délicieux pain au levain cuit au feu de bois, une spécialité qui fait la renommée de notre village. Dans un esprit d'innovation et de dynamisme, il souhaite également élargir ses prestations, en ouvrant une journée supplémentaire, le samedi et ce, à compter du mois de janvier 2026.

Pour marquer ce nouveau lancement, et à l'approche de l'Epiphanie, une galette des rois, confectionnée avec le plus grand soin, sera à l'honneur.



### UN NOUVEAU TAXI AU SERVICE DES HABITANTS : TAXI STEVENS AU 06 86 16 29 00

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aspremont vous informe du **démarrage de l'activité du TAXI STEVENS, un taxi polyvalent proposant aussi bien des trajets du quotidien que des transports médicaux.**

Ce service vient renforcer l'accompagnement des habitants dans leurs déplacements, en offrant une solution pratique, sécurisée et adaptée aux besoins de chacun.

Les principales missions du **TAXI STEVENS** (véhicule couleur grise, marque BYD, numéro d'immatriculation HF 011 GR) :

- **transports médicaux avec tiers payant**, pour faciliter vos rendez-vous médicaux sans avance de frais ;
- **transports quotidiens et toutes distances**, courses, gares, aéroports, déplacements professionnels ou personnels, localement comme plus éloignés ;
- **accompagnement personnalisé**, un service attentif, adapté aux personnes à mobilité réduite ou nécessitant une aide particulière.

Ce dispositif vise à améliorer le quotidien des administrés en leur permettant de se déplacer plus aisément, que ce soit pour des besoins de santé, des démarches administratives, ou tout autre déplacement.

Pour toute demande ou renseignement complémentaire, merci de vous adresser directement au CCAS d'Aspremont tél 06 63 39 36 10



## INFORMATIONS TRAVAUX - REGIE EAU D 'AZUR -

### ASPREMONT : chemin des Cabanes Blétonnières.

#### Travaux de renforcement du réseau d'eau potable et pose de poteaux incendie.

Pour information, les travaux mentionnés concernent, dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêts (PPRIF), le renforcement du réseau d'eau potable en fonte Vi DN100 mm sur 400 mètres, avec la pose de deux nouveaux poteaux incendie et la reprise des branchements des administrés.

Durée prévisionnelle des travaux : 9 semaines - Fin prévisionnelle : fin janvier 2026

Montant des travaux AEP : 235 000 € HT



### ASPREMONT : Route de Nice / Chemin Eugène Grec.

#### Travaux de renforcement du réseau d'eau potable, mise en conformité de poteau incendie et pose de bouche incendie.

Pour information, les travaux mentionnés ci-dessous concernent deux chantiers en continuité et interdépendants, relevant à la fois de la défense incendie (DECI) et de l'amélioration eau potable (AEP).

Les travaux DECI : dans le cadre du PPRIF, les travaux portent sur le renforcement du réseau d'eau potable en fonte ductile DN250 mm sur 40 mètres et DN100 mm sur 60 mètres, afin de mettre en conformité un poteau incendie.

Les travaux AEP : au 4613 route de Nice, des fuites ont été constatées sur la conduite A300. Pour y remédier, 80 mètres linéaires de canalisation seront remplacés par de la fonte ductile DN300, avec un raccordement sur la nouvelle conduite en DN250. En complément, une extension du réseau en DN100 est réalisée sur le chemin Eugène Grec.

Durée prévisionnelle des travaux : 9 semaines - Fin prévisionnelle : fin décembre 2025

Montant travaux AEP : 220 000 € HT - Montant travaux DECI : 90 000 € HT



## ENFANCE - JEUNESSE



### L'APE Prairie

Pour les enfants, pour vos enfants

L'APE Prairie a pour but d'organiser des actions et des festivités pour les enfants !

- ❖ Participez et donnez un coup de pouce pour une activité, selon vos disponibilités !
- ❖ Venez-vous amuser en famille lors des festivités !

Rejoignez notre liste de diffusion, en envoyant un mail à [apeprairie@gmail.com](mailto:apeprairie@gmail.com) et recevez les informations concernant les prochaines actions, festivités, réunions directement par mail !

A très bientôt,

L'APE Prairie



## LE MOT DE L'OPPOSITION

### Transition énergétique : comment la consommation collective transforme nos territoires

Dans de nombreuses collectivités, la transition énergétique s'impose comme une priorité politique concrète. Les communes doivent réduire leurs émissions, maîtriser leurs dépenses et offrir aux habitants des solutions énergétiques durables. Parmi les leviers disponibles, la **consommation collective** — qu'il s'agisse d'autoconsommation partagée ou de communautés énergétiques — s'affirme comme un outil local puissant.

Certaines villes ont montré la voie. À titre d'exemple, la petite commune de **Fessenheim-le-Bas**, en Alsace, fait figure de pionnière : elle a mis en place une coopérative citoyenne capable d'alimenter plusieurs bâtiments publics et une partie du village grâce à des toitures solaires partagées. Les habitants investissent ensemble, produisent ensemble et bénéficient directement des économies réalisées. Ce modèle inspire désormais d'autres territoires.

Pour les élus locaux, soutenir ces démarches revient à adopter une gouvernance plus participative : faciliter l'émergence des projets, adapter les règlements d'urbanisme, sécuriser les partenariats et accompagner techniquement les habitants. La consommation collective renforce l'autonomie énergétique, dynamise l'économie locale et rend la transition tangible pour chacun.

En encourageant ces initiatives pionnières, les communes démontrent qu'une transition énergétique décentralisée, solidaire et efficace est non seulement possible, mais déjà en marche.